

# JOURNEE NATIONALE

des **ACTIVITÉS**  
*M**trices*

**Le 03 juin 2021**

**cahier**  
des-charges




## Contexte :

### **CADRE REGLEMENTAIRE (Règlements Généraux FFSA 2017-2021)**

Les « ACTIVITES MOTRICES » sont des activités physiques s'adressant aux personnes dont les capacités intellectuelles, psychoaffectives et physiques ne permettent pas de donner sens à une pratique sportive codifiée.

Ces activités s'adaptent par leurs formes et leurs contenus, aux capacités des personnes en situation de handicap mental sévère ou profond, avec des limitations sensori-motrices souvent associées, pour qui la médiation au monde par les activités corporelles est essentielle.

Elles mobilisent la motricité du pratiquant, quel que soit son âge, pour lui permettre :

-  l'adaptation au milieu physique dans un environnement stable ou incertain : activités en rapport avec l'air, l'eau, randonnées ...
-  l'adaptation au milieu humain par des actions à visées expressives et esthétiques : arts du cirque, danse, expression corporelle...
-  la revendication de ses capacités : activités athlétiques, de coopération et d'opposition...

Elles sont abordées à travers **le jeu**, qui revêt une place primordiale dans le développement de l'être humain dès l'enfance. Le jeu permet de solliciter le pratiquant, l'invitant à s'investir dans l'action en lui donnant du sens.

Le secteur « Activités Motrices » est destiné prioritairement aux licenciés de la FFSA, tout en restant accessible aux personnes souhaitant découvrir ces activités par l'intermédiaire d'une Licence Découverte d'1 Jour accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités motrices.

### **Les Activités Motrices, un secteur à promouvoir**

La journée nationale des Activités Motrices, vise à promouvoir ce secteur majeur de la FFSA, et à valoriser l'ensemble des acteurs qui agissent au quotidien pour le faire vivre : les sportifs, mais aussi, les professionnels qui les accompagnent, les bénévoles, ou encore les familles.





#### Contact :

Elodie COUDERC

[activites.motrices@sportadapte.fr](mailto:activites.motrices@sportadapte.fr)

## Critères de la journée nationale des Activités Motrices :

Deux types d'organisations sont éligibles aux journées nationales des Activités Motrices : une journée sportive ou une journée d'échanges, porté par toute entité affiliée à la FFSA :

Journée Sportive :	Journée d'échanges :
<p>Organiser une journée sportive « Activités Motrices » le <b>03 juin 2021</b> (seront retenues également les journées comprises entre le 31 mai et le 5 juin 2021)</p> <p>Cette journée devra impérativement respecter les règles liées aux conditions sanitaires en vigueur (distanciation, ...)</p> <p>Le thème de la journée est : « <b>l'anniversaire de la FFSA</b> »<sup>1</sup></p> <p>Utiliser le logo FFSA et l'appellation « Activités Motrices »</p>  <p>Mettre en place au cours de cette journée « <b>le fil rouge</b> » décrit ci-après.</p> <p>Proposer différents ateliers s'appuyant sur au moins 2 des 3 familles d'activités décrites dans le cadre règlementaire.</p> <p>Inscrire cette rencontre dans le Calendrier National FFSA en ligne.</p> <p>Renvoyer un <b>bilan</b> de la journée, comprenant : le nombre de participants, les associations présentes, 3 photos dont une du fil rouge.</p> <p>Compléter le bilan en ligne</p> 	<p>Organiser une journée d'échanges « Activités Motrices » durant l'année 2021.</p> <p>La journée d'échanges pourra être organisée en <b>présentiel, ou en distanciel</b> (via lifesize, zoom...).</p> <p>Cette journée devra impérativement respecter les règles liées aux conditions sanitaires en vigueur (distanciation, ...)</p> <p>Elle devra être <b>ouverte à tous</b> : professionnels (CTF, éducateurs sportifs, professionnels du médico-social, bénévoles, élus, sportifs).</p> <p>L'objectif sera de <b>partager, échanger</b> autour d'une problématique des Activités Motrices présente sur votre territoire, et de tenter ensemble d'apporter des réflexions.</p> <p>Un <b>compte rendu</b> de ces échanges devra être envoyé à la Commission Nationale</p> <p>Compléter le bilan en ligne</p> 
 <p><b>Fil rouge :</b></p> <p>Construction commune : « <b>Je laisse ma trace</b> »</p>	<p>Propositions de thématiques :</p> <p>« L'aménagement du milieu, la clé pour permettre l'autonomie du sportif ? »</p> <p>La place des expériences sensorielles dans les rencontres Activités Motrices</p>

<sup>1</sup> La FFSA fête en effet, ses 50 ans cette année